



BILAN

Pôle « Politique Industrielle et Énergétique »

Le travail du pôle consiste à organiser une réflexion de fond sur les questions industrielles, économiques, énergétiques du secteur afin d'être en capacité de formuler des analyses et des propositions au corps militant permettant la compréhension des sujets, l'élaboration de projets et de revendications CGT.

La transformation du secteur énergétique s'est accélérée dans la dernière période.

Les bouleversements des entreprises, impulsés par la déréglementation européenne et par les politiques patronales et gouvernementales conduisent à modifier profondément l'organisation qui avait été mise en place en 1946.

La situation conduit à une dés-optimisation globale, un rétrécissement du périmètre des entreprises historiques, voir une disparition. Les fusions, externalisations, filialisations et autres montages réduisent de plus en plus le nombre de salariés au statut des IEG.

L'accélération des transformations bousculent les repères, conduisent les salariés à se replier sur leur entreprise qui se font concurrence entre elles.

Les faits majeurs de la période concernent la loi de transition énergétique, la transformation de GDF SUEZ en Engie, l'ouverture à la concurrence des concessions hydrauliques, la volonté du gouvernement de sortir rapidement du charbon, l'état inquiétant de la filière nucléaire, l'évolution des entreprises de transports, le transfert des compétences énergie aux régions avec la concomitance de la loi NOTRE et MAPTAM, la fin des tarifs régulés pour les consommateurs industriels, le développement non maîtrisé des énergies renouvelables et son impact sur la CSPE et les réseaux, l'augmentation de la précarité énergétique, la bataille livrée sur le projet de nucléaire anglais Hinkley Point.

Le pôle doit donc intervenir sur un champ très vaste, avec des dossiers de plus en plus nombreux, complexes et un travail très conséquent. De plus les interactions sont nombreuses avec d'autres secteurs. On ne peut travailler sur l'énergie, sans parler économie d'énergie donc bâtiments, processus industriels, mais aussi transports (transports collectifs, véhicules électriques),...

Le travail s'organise à partir de réunions mensuelles où les sujets sont traités collectivement ce qui permet d'enrichir la réflexion et de déboucher sur des propositions de positionnement qui sont soumis si nécessaire à la direction fédérale. Le pôle est le point d'entrée de nombreuses sollicitations pour approfondir des dossiers, participer à des initiatives, organiser des réunions thématiques. Il répond aux consultations de la CRE ou des différentes instances gouvernementales et parlementaires. Il élabore avec le pôle Europe-Inter les réponses aux différentes consultations européennes. Il est ressource pour les commissions service public et droit à l'énergie. Il fait le lien sur les sujets énergétiques et industriels avec les autres fédérations de la CGT, les structures régionales, départementales et les commissions confédérales concernées.

Il fournit des ressources pour participer aux groupes de travail institutionnels sur son champ de compétence et coordonne, sous la responsabilité du secrétariat général, les différents rendez-vous sur les sujets le concernant avec la CRE, services gouvernementaux ou entreprises.

Globalement, le fonctionnement du pôle avec une réunion mensuelle, un noyau dur de participants et d'autres en fonction des sujets traités est satisfaisant.

Néanmoins la dernière période très forte en activité a conduit à relâcher la cadence ponctuellement ce qui distend les liens sur les dossiers et peut vite être préjudiciable.

Le pôle a fourni un travail très important tout au long du processus d'élaboration de la loi de transition énergétique. Il a produit avec le pôle communication du matériel (flyers ou autres) et a participé à de nombreuses réunions avec les syndicats. Il a également répondu aux diverses sollicitations d'auditions ou de rencontres sur le sujet. Il a mené toute la réflexion sur la Programmation Pluri annuelle de l'Énergie et la Stratégie Nationale Bas Carbone.

Globalement si le travail est très riche et très fourni, le point qui reste toujours à améliorer est la communication de nos travaux à tous les syndicats afin qu'ils puissent se l'approprier et l'enrichir. Un exemple est la réflexion approfondie qui se mène en permanence autour du pôle public et qui est inconnue parfois même de premiers militants (dans les UD, les UL, les autres Fédérations ???).

Il a impulsé le travail autour de la filière nucléaire, avec d'autres fédérations, en particulier la FTM et a organisé les assises du nucléaire, d'abord en régions puis avec une réunion nationale. Ce travail très intéressant doit être poursuivi.

Il a initié une rencontre avec la fédération de la chimie afin de pouvoir exprimer une position commune sur le sujet énergie. Le document travaillé suite à cette réunion très constructive n'a pourtant pas encore été publié.

La coordination des nombreux dossiers est de plus en plus complexe et peut induire des temps de réaction plus longs. Cela peut conduire des secteurs à travailler plus vite de leur côté, ce qui complique la visibilité globale et la coordination. D'autre part, la modification des entreprises conduisent à un besoin d'organiser autrement la CGT. Par exemple, concernant Engie, une coordination entre plusieurs fédérations a été mise en place. Il faut clarifier son articulation avec la fédération et le pôle en particulier. Le travail avec la branche SEA est trop épisodique et insuffisant. Il s'est fait au travers des assises nucléaires mais la régularité avec le pôle n'est assurée que sur le sujet CEA et principalement recherche. Il est une aide sur les dossiers du CSE.

Le pôle s'appuie sur les compétences existant à IED et il les sollicite en particulier pour le travail en amont. IED est membre du pôle. C'est un lien très important à conserver. On a pu voir l'apport notamment lors de la PPE.

Le lien avec Indecosa CGT n'a pas été fait en direct puisque cela relève de la commission droit à l'énergie pour lequel le pôle est une ressource.

La commission service public n'ayant pas été créée, le travail avec la commission s'est fait en direct avec son animateur efficacement. En particulier sur les questions de régionalisation, avec les réunions des élus et sur les initiatives convergence services publics.

Le manque de temps n'a pas permis de réunir de manière satisfaisante les camarades siégeant dans les différents groupes de travail (ASN, HCISTN, CSFN, CSE.....).

Une réflexion a été entamée pour effectuer un travail de fond afin d'élaborer un récit sur la transition énergétique qui permette de faire le pendant à celui véhiculé par l'idéologie dominante. Il est en stand by car non validé par le CAI. Il faudra trouver une manière de le reprendre.

Un outil de partage des informations a été mis en place. Il doit être amélioré ainsi que le sujet de l'archivage pour transmettre les connaissances qui n'est pas pris en compte par manque de temps. Le pôle communication pourrait être une aide précieuse pour développer plus efficacement la diffusion d'informations vers les syndicats avec des outils modernes.

Globalement, la nécessité de faire perdurer cette réflexion de fond et transverse au champ fédéral est incontournable.

Il est un besoin impératif d'échanger sur les sujets industriels entre les différents champs de la Fédération, chacun apportant sa pierre à l'édifice commun. Une vision globale s'en dégage qui doit permettre aux instances fédérales de prendre des positions qui reflètent la diversité de la Fédération et intègrent les revendications de chacun dans une cohérence globale.

Les enjeux qui sont posés à très court terme sont le renouvellement des participants et des animateurs afin de permettre de transmettre le travail accumulé depuis plusieurs années à la fédération.

Il faut évaluer la charge de travail qui est extrêmement importante et redéfinir les règles communes et les rôles de chacun.